

# ACMV - KMWV

147<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Brass Band – Harmonie – Fanfare

Samedi 08.03.2025

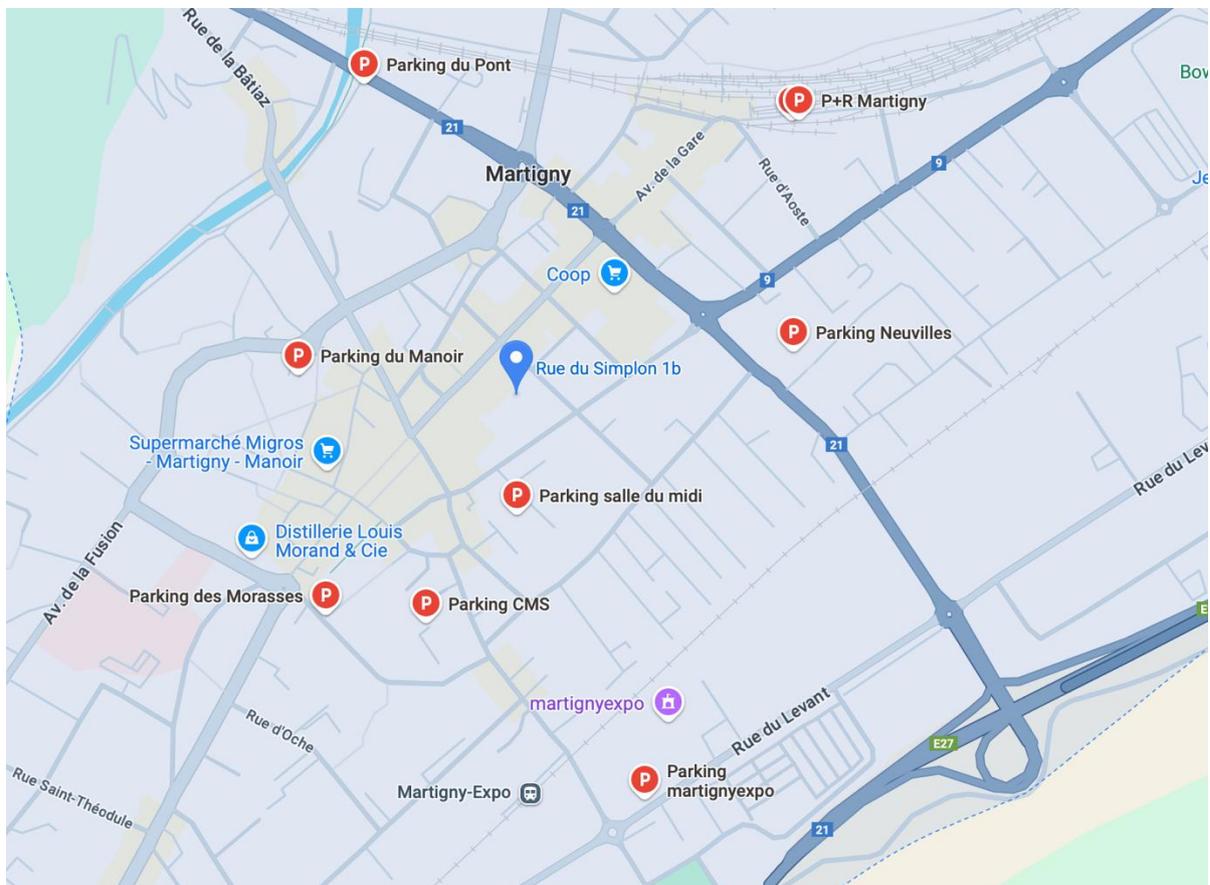
10h00

**MARTIGNY**

Salle les Alambics, Rue du Simplon 1B



## Salle les Alambics, Rue du Simplon 1B, 1920 Martigny



# TABLE DES MATIERES

Rappel des statuts .....	4
Ordre du jour .....	5
Protocole de l'AG 2024 à Lens.....	6
Rapports annuels.....	16
Rapport du Président .....	16
Rapport de la Commission musicale .....	21
Rapport Gestion des membres 2024/2025 .....	25
Comptes 2024.....	27
Bilan au 31.12.2024 .....	27
Compte d'exploitation 2024.....	28
Finances 2025.....	30
Elections statutaires .....	31
Annexes .....	32
Rapport de l'auditeur .....	32
Nos Sponsors .....	33

## RAPPEL DES STATUTS

- Art.13** 1. L'assemblée générale est convoquée une fois par année par le comité cantonal. Elle a lieu alternativement dans les 3 parties du canton. La convocation est adressée à chaque société au moins quinze jours à l'avance ; elle mentionne l'ordre du jour.  
3. L'assemblée délibère valablement indépendamment du nombre de sociétés représentées.
- Art.14** Chaque société a l'obligation de se faire représenter à l'assemblée générale et à l'assemblée extraordinaire. Une amende, fixée par l'assemblée générale, frappe les sociétés absentes quels qu'en soient les motifs.
- Art.15** Chaque société a droit à deux délégués. Un délégué n'a qu'une voix. Les membres d'honneur ont voix consultative à moins qu'ils ne représentent une société.
- Art.16** 2. Les élections et votations se font à main levée à moins que le scrutin secret ne soit demandé par le comité cantonal ou décidé par le quart des votants. Les décisions sont prises à la majorité absolue au premier tour, seules subsistent, au deuxième tour, les deux propositions ayant obtenu le plus de voix au premier tour. En cas d'égalité de voix, la proposition du comité cantonal prévaut en cas de votation et le tirage au sort en cas d'élection.
- Art.17** Les propositions de sociétés doivent parvenir par écrit au comité cantonal au moins 30 jours avant l'assemblée générale, à défaut, elles seront traitées à l'assemblée générale suivante.

## **ORDRE DU JOUR**

- 1. Bienvenue**
- 2. Hommage aux défunts**
- 3. Contrôle des présences**
- 4. Nomination des scrutateurs**
- 5. Protocole de l'AG du 09.03.2024 à Lens**
- 6. Rapports**
  - 6.1 du Président
  - 6.2 de la Commission Musicale
  - 6.3 du Service de gestion des membres
  - 6.4 Approbation et décharge
- 7. Comptes 2024**
  - 7.1 Rapport des vérificateurs
  - 7.2 Approbation et décharge
- 8. Finances 2025**
  - 8.1 Cotisations
  - 8.2 Budget
- 9. Admissions - Démissions**
- 10. Elections statutaires**
  - 9.1 Comité
  - 9.2 Président
  - 9.3 Réviseurs des comptes
- 11. Honorariat**
- 12. Fête Cantonale 2024**
  - Rapport final
- 13. Confirmation du lieu de l'AG 2026**
- 14. Divers**

# PROTOCOLE DE L'AG 2024 À LENS



Association Cantonale des Musiques Valaisannes -  
ACMV

Kantonaler Musikverband Wallis - KMWV

## Procès-verbal de la 146<sup>ème</sup> Assemblée générale

Date :	Samedi 9 mars 2024
Lieu :	Lens, salle du Louché
Présidence :	Christian Bohnet
Participants :	135 sociétés, représentées par 221 délégué-e-s
Scrutateurs :	Julie Dumoulin, Marcel Vernay
Horaire :	10h00 – 12h00

### 1. Bienvenue

**Christian Bohnet**, Président, ouvre la 146<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'Association Cantonale des Musiques Valaisannes (ACMV). Il remercie les fanfares Écho des Bois, de Crans-Montana, présidée par Lionel Cina, et Edelweiss de Lens, présidée par Mikaël Briguet, pour l'organisation de l'assemblée générale 2024, l'accueil avant l'assemblée, le service de l'apéritif et du repas.

Le Président constate que l'assemblée est valablement constituée, conformément à l'article 13.1. des statuts, et qu'elle peut dès lors délibérer.

➡ **Soumis au vote, l'ordre du jour est accepté tel que proposé, à l'unanimité des délégués présents.**

Au terme de son message d'introduction, **Christian Bohnet** salue les invités et personnalités qui honorent notre association en assistant à son assemblée annuelle, notamment :

- Mme Luana Menoud-Baldi, présidente de la Direction de l'ASM
- M. Hans Seebergeer, vice-président de la Direction de l'ASM
- Mmes Béatrice Currit et Viviane Tosato Co-Présidentes de l'ACMN
- M. Raphaël Devaud, vice-président de la SCMF
- M. Yves Caloz, caissier de la SCMF
- M. Sébastien Chételat, président de l'ARDM
- M. Markus Kohler, caissier de l'ARDM
- M. André Rohner, président d'honneur de l'ACMV
- M. Daniel Ambord, vice-président d'honneur de l'ACMV

- Messieurs les membres d'honneur et anciens membres du comité cantonal :  
Léo Clausen, Rémy Pont, Marcel Vernay,
- M. Jean-Marc Michaud, président FFDCC
- M. Yvan Maistre, président FMVC
- M. Guy Défayes, président de la FFLRC
- M. Dominique Robyr, président de la FMBV
- M. André Ferrari, président AVMVR
- M. René Garraux, banneret fédéral

Le Président tient à excuser les personnalités suivantes :

- Mme Béatrice Meichtry, Présidente de la délégation valaisanne à la Loterie Romande
- M. le Colonel Philipp Wagner, Commandant du Centre de Compétence pour la Musique Militaire à Aarau
- M. Thierry Debons, Directeur du Conservatoire cantonal de Musique

Au terme de son introduction, le **Président Christian Bohnet** cède le micro à **M. David Bagnoud**, président de la commune de Lens.

Celui-ci présente quelques caractéristiques de sa commune, qui va de la plaine jusqu'au sommet du domaine skiable de Crans-Montana. Au pied du coteau, Flanthey et Chelin sont tournés vers l'économie de la vigne et du vin, avec de nombreuses caves et un cépage qui y prospère mieux qu'ailleurs, le Cornalin. Le village de Lens est dominé par la statue du Christ-Roi. Outre les services communaux, la pharmacie, les cabinets médicaux, le musée du Grand Lens, le village principal de la commune accueille la salle Alaïa, dévolue aux sports « fun », mais aussi la Fondation Opale et ses riches collections d'art aborigène. Crans-Montana occupe un vaste plateau dévolu au tourisme et à toutes les activités qui y sont liées.

M. **David Bagnoud** termine son message d'accueil en souhaitant aux délégué-e-s des sociétés de l'ACMV et à leurs invités d'excellents débats et un bon séjour à Lens.

## 2. Hommage aux défunts

Les délégués et invités sont invités à se lever pour l'hommage aux défunts des sociétés de musique de l'ACMV, rendu par **Margrit Picon**, membre du Comité. La fanfare Écho des Bois, de Crans-Montana, dirigée par M. Jean-Marc Barras, interprète une pièce de circonstance.

## 3. Contrôle des présences

Les contrôles à l'entrée montrent que 135 sociétés représentées par 221 délégué-e-s participent à l'Assemblée générale de notre association. La majorité absolue est ainsi établie à 111 suffrages.

Le Président **Christian Bohnet** rappelle que, selon l'article 16.2. des statuts, le vote à bulletin secret peut être demandé par le comité ou le quart des délégué-e-s.

 **Le vote à bulletin secret n'étant pas demandé, l'assemblée décide à l'unanimité que les décisions seront prises à main levée.**

## 4. Nomination des scrutateurs

M. **Julien Dumoulin** et M. **Marcel Vernay** sont nommés comme scrutateurs.

## 5. Procès-verbal de l'Assemblée générale 2023 à Susten

➡ Le procès-verbal, mis à disposition sur le site de l'ACMV, est accepté tel que rédigé.

Le Président remercie Hervé Roh, Jean-Claude Savoy, Margrit Picon et Bruno Imseng pour sa rédaction et sa traduction.

## 6. Rapports

### 6.1. Rapport du Président

Dans le rapport d'activité de l'ACMV, le Président, **Christian Bohnet**, met en évidence trois événements qui ont marqué l'année 2023 :

- L'organisation de la RRT (Réunion des comités romands et tessinois) réunie à Martigny : ces rencontres annuelles permettent aux « latins » de l'ASM de coordonner leurs positions face aux réformes entreprises par l'ASM.
- Le centenaire des deux sociétés d'Orsières, l'Écho d'Orny et l'Édelweiss : la collaboration entre ces deux sociétés autrefois concurrentes a permis la mise en place d'une fête mémorable.
- Les succès du Brass Band 13\* au niveau suisse et européen et l'obtention du prix Stephan Jaeggi par Arsène Duc.

Le Président, **Christian Bohnet**, insiste sur quelques thèmes qui ont encore occupé le comité en 2023 :

- Au niveau financier, l'année s'est terminée par une perte de CHF 5'000 environ, imputable en grande partie à l'augmentation des subventions accordées à la formation de la jeunesse, y compris les directeurs.
- Sous l'impulsion du Conseiller d'État Roberto Schmidt, une nouvelle version de Marignan, réécrite par Jean-Michel Germanier et financée par la Loterie Romande, a été adressée à toutes les sociétés de l'ACMV. C'est cette version qui sera jouée dès cette année dans tous les rassemblements des sociétés.
- La Loterie romande, qui soutient déjà largement la formation des jeunes, s'engage à soutenir encore les camps de musique. Les modalités de ce soutien doivent encore être précisées, mais des demandes peuvent d'ores et déjà être adressées à la Loterie Romande. Les conditions de base sont la participation de 10 élèves au moins d'un âge inférieur à 25 ans et une durée minimale de 5 jours consécutifs.
- L'organisation de la Finale du Swiss Windband Award, à Viège, le 14 septembre 2024. Cet événement remplace le Prix Musique.
- La Fête Cantonale des musique 2024 : le président souhaite plein succès à tous les participants, et surtout aux 5 sociétés de musique qui se sont unies pour organiser cette rencontre : L'Ancienne Cécilia de Chermignon, la Cécilia de Chermignon, l'Édelweiss de Lens, le Cor des Alpes de Montana-village et l'Écho des Bois de Crans-Montana, placée sous la Présidence de Jean-Claude Savoy, membre du comité de l'ACMV.

Le Président, Christian Bohnet remercie enfin toutes les musiciennes et musiciens, directrices et directeurs, présidentes et présidents pour les bons moments partagés lors des festivals et amicales 2023.

### 6.2. Rapport de la commission musicale

Dans son rapport, Jean-Claude Savoy, revient sur l'activité de la commission musicale durant la période 2023 :

- Fête Cantonale 2024 : les pièces de concours ont été commandées auprès de compositeurs reconnus dans le domaine de la musique à vent :

Catégories/Klassen	Harmonie	Brass Band
Excellence/Höchstklasse		Ludovic Neurohr
1 <sup>ère</sup> catégorie/1. Klasse	Fabian Künzli	Etienne Crausaz
2 <sup>ème</sup> catégorie/2. Klasse	Tom Davoren	Thierry Deleruyelle
3 <sup>ème</sup> catégorie/3. Klasse	Timo Forsström	Concours de composition
4 <sup>ème</sup> catégorie/4. Klasse	Mario Bürki	

En juin, puis août 2023, des demandes de corrections et d'adaptations ont été formulées aux compositeurs choisis. En fin d'année, une ultime vérification a été faite, avant l'envoi des épreuves aux éditeurs choisis.

Le morceau d'ensemble *La Marche des Contrées*, écrite par M. Arsène Duc, a été validé par la commission.

75 sociétés ont fait parvenir leur inscription, dont 63 selon la variante 1, à savoir : concours en salle avec pièce à choix et pièce imposée et concours de marche avec classement. 14 sociétés ont profité des variantes 2 à 5, moins contraignantes au niveau de la préparation.

- Les examens ASM ont permis de juger des progrès de 166 musiciennes et musiciens, dont 13 pour les niveaux sup. 1 et 2. L'ensemble des documents figure sur le site, ainsi que des examens de solfège des années antérieures à titre d'exemples. L'ASM verse un subside pour la participation des élèves aux examens. Le montant varie suivant les niveaux.
- La subvention de la Loterie Romande est destinée aux élèves déjà membres d'une société de musique et qui suivent des cours réguliers. La limite d'âge est fixée à 18 ans.
- Un cours de musique de marche destiné aux directeurs est organisé le 13 avril 2024, à Vétroz. Il est placé sous la direction d'Aldo Werlen, du centre de compétences de la musique militaire.
- Nouvelles orientations de l'ASM : Jean-Claude Savoy informe l'assemblée que la commission musicale de l'ASM se détourne de la formation de base. Cette nouvelle orientation est risquée pour le Valais, car, si elle est mise en œuvre, l'ensemble des écoles de musiques des fanfares se retrouveront sans programme d'enseignement.
- Jeunesse et musique : Jean-Claude Savoy rappelle que des fonds importants sont mis à disposition par l'Office fédéral de la culture pour contribuer à la formation des jeunes. Pour les obtenir, la demande doit être validée par un moniteur J+M. L'ASM intervient afin que les conditions de participation aux cours J+M soient étendues à des musiciens expérimentés, pas nécessairement titulaires d'un certificat de direction.

Jean-Claude Savoy termine sa présentation en remerciant les directeurs et directrices, responsables de la formation des jeunes, professeurs et professeures et organisateurs de concours. Il remercie enfin la Loterie Romande pour son soutien à la formation des jeunes musiciens.

### 6.3. Rapport du service de gestion des membres

Dans son rapport, **Christophe Claivaz**, responsable de la gestion des membres pour le Valais Romand, revient sur les dossiers qui ont occupé son « service » en 2023 :

- Remise des distinctions dans le Valais Romand
  - 25 ans de musique, vétéran cantonal : 57 médailles
  - 35 ans de musique, vétéran fédéral : 40 médailles
  - 50 ans, vétéran cantonal d'honneur : 17 plateaux et médailles
  - 60 ans, médaille de la CISM : 9 médailles et channes

- 70 ans, vétéran fédéral d'honneur : 1 médaille d'or ASM (Raymond Barras, Stéphanie, Granges)
- Remise à jours des documents et gestion hitobito  
La plus grande partie des sociétés s'acquitte de cette tâche avec zèle. Malheureusement, quelques sociétés rendent des documents incomplets, ce qui occasionne un surcroît de travail important de mise à jour. Dès 2024, il a été décidé que les représentants des fédérations reprendraient une partie de ces tâches de contrôle.
- Demande d'adaptation du logiciel hitobito : L'ACMV va demander que quelques « champs » ne puissent plus être modifiés par les administrateurs des sociétés. Certains changements opérés rendent par la suite les extractions de données imprécises.
- **Christophe Claivaz** rappelle encore les délais d'inscription des nouveaux membres dans l'optique de la fête cantonale 2024.

**Christophe Claivaz** termine son rapport en remerciant les sociétés pour leur travail et leur écoute attentive. Il leur souhaite une excellente année musicale 2024 et se réjouit des prochaines rencontres lors des fêtes de musique, notamment la Fête Cantonale. Il remercie aussi son collègue Julien Schumacher qui est responsable de la gestion des membres dans le Haut-Valais.

#### 6.4. Approbation et décharge

 Suite à la présentation des rapports d'activité, la parole n'est pas demandée. Les trois rapports sont acceptés à l'unanimité des voix exprimées.

### 7. Comptes 2023

7.1. Le caissier de l'Association, **Marco Venetz**, présente les comptes 2023 :

**BILAN AU 31.12.2023**  
**BILANZ PER 31.12.2023**

<b>ACTIFS</b>	<b>AKTIVEN</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>UMLAUFSVERMÖGEN</b>		
PostFinance	PostFinance	0.00	6'059.54
Banque Raiffeisen	Raiffeisen Bank	94'304.06	69'237.26
Débiteurs	Debitoren	400.05	3'490.65
Bons d'achat	Gutschein	3'500.00	3'000.00
Stock fanions	Lager Wimpel	1.00	1.00
Actifs transitoires	Transitorische Aktiven	12'400.00	217'500.00
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>LANGFRISTIGE VERMÖGEN</b>		
Matériel informatique	Informatik	1.00	1.00
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>TOTAL AKTIVEN</b>	<b>110'606.11</b>	<b>299'289.45</b>

<b>PASSIFS</b>	<b>PASSIVEN</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>CAPITAUX ETRANGERS</b>	<b>FREMDKAPITAL</b>		
Dettes à court terme	Kurzfristige Kreditoren	0.00	195'820.00
Créanciers	Kreditoren	2'334.95	10'087.65
Passifs transitoires	Transitorische Passiven	0.00	0.00
		<b>2'334.95</b>	<b>205'907.65</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>EIGENKAPITAL</b>		
Capital au 31.12	Kapital per 31.12	42'778.80	42'856.81
Résultat net	Netto-Abschluss	-30.64	-78.01
<b>Fonds de réserve</b>	<b>Reservefonds</b>		
* Cours de musique	* Musikkurse	5'038.80	5'038.80
* Cours de direction	* Diregentenkurse	12'720.00	15'500.00
* Fête Cantonale	* Kantonalmusikfest	18'564.20	20'064.20
* Fête Fédérale	* Eidgenössische MF	7'500.00	7'500.00
* Matériel informatique	* Informatik	1'500.00	1'500.00
* Marignan	* Marignan	20'000.00	0.00
* Diverse	* Diverse	200.00	1'000.00
		<b>65'523.00</b>	<b>50'603.00</b>
<b>TOTAL PASSIF / PASSIVEN</b>		<b>110'606.11</b>	<b>299'289.45</b>

**COMPTE D'EXPLOITATION 22/23  
BETRIEBSRECHNUNG 22/23**

<b>RECETTES</b>	<b>EINNAHMEN</b>	<b>2023</b> (01.01.2023- 31.12.2023)	<b>2022</b> (01.10.2021- 31.12.2022)
<b>ADMINISTRATION</b>	<b>VERWALTUNG</b>		
Cotisations ACMV	Beiträge KMVW	22'748.00	22'689.25
Remboursement Cot. ACMV	Rückzahlung Beiträge KMVW	0.00	-22'824.00
Cotisations ASM + SUISA	Beiträge SBV + SUISA	86'065.90	84'867.20
Subside Etat du Valais	Beitrag Staat Wallis	10'000.00	20'000.00
Contribution Loterie Romande	Beitrag Loterie Romande	185'100.00	359'000.00
Concert Swiss Army Central Bar	Konzert Armeespiel	900.00	2'698.50
Vente carnets de musiciens	Verkauf Musikerpässe	1'005.00	880.00
Amendes	Bussen	4'400.00	0.00
Intérêts	Zinsen	0.00	0.00
<b>TOTAL ADMINISTRATION</b>	<b>TOTAL VERWALTUNG</b>	<b>310'218.90</b>	<b>467'310.95</b>
<b>FORMATION</b>	<b>WEITERBILDUNG</b>		
Subventions Cours ASM	Subventionen SBV-Kurse	17'280.00	17'020.00
Cours direction	Direktorkurse	2'720.00	4'050.00
Nos partenaires :	Unsere Partner :		
Loterie Romande		30'000.00	60'000.00
Sponsors (4)		5'314.05	6'000.00
Don divers	Diverse	500.00	0.00
Don Lot. Rom. Marignan	Spende Lot. Rom. Marignan	20'000.00	0.00
<b>TOTAL FORMATION</b>	<b>TOTAL WEITERBILDUNG</b>	<b>75'814.05</b>	<b>87'070.00</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>TOTAL EINNAHMEN</b>	<b>386'032.95</b>	<b>554'380.95</b>
<b>DEPENSES</b>	<b>EINNAHMEN</b>	<b>2023</b> (01.01.2023- 31.12.2023)	<b>2022</b> (01.10.2021- 31.12.2022)
<b>ADMINISTRATION</b>	<b>VERWALTUNG</b>		
Médailles et insignes	Auszeichnungen	26'463.20	47'724.00
Cotisations ASM + SUISA	Beitrag SBV + SUISA	88'621.92	70'450.35
Comité et Commission	Versammlungen & Vertretunge	15'369.55	20'448.95
Frais de bureau	Büromaterial	1'374.95	5'234.80
Achat de carnets de musiciens	Kauf Musikerpässe	0.00	1'042.90
Assemblées	Versammlungen	8'178.07	11'186.14
Frais de banque	Bankspesen	195.00	184.07
Assurances	Sachversicherung	393.00	393.00
Impôts	Steuern	0.00	420.20
Frais divers	Verschiedenes	0.00	0.00
Perte sur débiteurs	Aufwendungen auf Debitoren	0.00	15'951.80
Fête Canonale 2024	Kantonales Musikfest 2024	1'500.00	
<b>TOTAL ADMINISTRATION</b>	<b>TOTAL VERWALTUNG</b>	<b>142'095.69</b>	<b>173'036.21</b>
<b>FORMATION</b>	<b>WEITERBILDUNG</b>		
Cours ASM	SBV Kurse	17'280.00	17'020.00
Frais d'examens	Examenspesen	9'895.05	4'302.75
Cours LoRo	LoRo Kurse	179'600.00	350'000.00
Contributions concours et camps	Wettbewerbe und Lager	9'952.00	6'750.00
Contributions cours direction	Dirigentenkurse	11'000.00	8'450.00
Contributions divers	Diverse Beiträge	1'320.85	6'000.00
<b>TOTAL FORMATION</b>	<b>TOTAL WEITERBILDUNG</b>	<b>229'047.90</b>	<b>392'522.75</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>TOTAL AUSGABEN</b>	<b>371'143.59</b>	<b>565'558.96</b>
<b>BENEFICE</b>	<b>GEWINN</b>	<b>14'889.36</b>	<b>-11'178.01</b>
Augmentation réserves	Erhöhung der Reserven	-20'000.00	0.00
Utilisation réserves	Reservenverwendung	5'080.00	11'100.00
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>BETRIEBSERGEBNIS</b>	<b>-30.64</b>	<b>-78.01</b>

## 7.2. Rapport de l'organe de contrôle.

La fiduciaire Fidag SA, à Martigny, par courrier du 29 février 2024, confirme ne pas avoir relevé d'éléments qui ne seraient pas conformes à la loi et aux statuts et recommande à l'assemblée l'acceptation des comptes 2023 tels que présentés.

## 7.3. Approbation et décharge

➡ **Soumis au vote des délégués, les comptes 2023 de l'ACMV sont acceptés à l'unanimité et décharge est ainsi donnée au comité.**

## 8. Finances 2024

### 8.1. Cotisations

Le Président, **Christian Bohnet**, propose le maintien des cotisations actuelles, à savoir :

ACMV/KMVW : CHF 4.00

ASM / SBV : CHF 8.50

SUISA : CHF 6.55

**NB : La SUISA a annoncé une augmentation de ses tarifs au 01.01.2024 de 6.55 à 6.90. Cette augmentation sera assumée par l'ASM pour 2024 et reportée aux associations dès 2025.**

➡ **Soumise au vote des délégués, la cotisation 2024 est acceptée telle que proposée, à l'unanimité.**

### 8.2. Budget 2024

Le Caissier, **Marco Venetz**, présente le budget 2024 de l'Association :

#### BUDGET 2024

RECETTES	EINNAHMEN	2024	2023
Amendes	Bussen	1 000,00	1 000,00
Cotisations des membres	Mitgliederbeiträge	110 000,00	100 000,00
Subside Etat du Valais	Beitrag Staat Wallis	10 000,00	10 000,00
Subsides ASM pour cours	Beiträge SBV für Kurse	20 000,00	20 000,00
Contribution LoRo	Beitrag Loterie Romande	30 000,00	30 000,00
Concert Swiss Army Band	Konzert Swiss Army Band	500,00	2 000,00
Vente carnets de musiciens	Verkauf Musikerpässe	1 000,00	1 000,00
Subvention cours trompette militaire	Beitrag Ausbildungskurse Militärmusik	500,00	500,00
Intérêts	Zinsen	0,00	0,00
Soutiens pour cours :	Beiträge für Kurse :		
* Loterie Romande		190 000,00	170 000,00
* Divers partenaires		6 000,00	8 000,00
<b>TOTAL RECETTES / EINNAHMEN</b>		<b>369 000,00</b>	<b>342 500,00</b>

DEPENSES	AUSGABEN	2024	2023
Cotisations ASM + SUISA	Beitrag SBV + SUISA	88 000,00	80 000,00
Contribution cours direction	Direktorenkurse	10 000,00	10 000,00
Contribution concours et camps	Wettbewerbe und Lager	11 000,00	12 000,00
Cours de musique	Musikkurse	180 000,00	170 000,00
Médailles et insignes	Auszeichnungen	25 000,00	20 000,00
Comité et représentations	Versammlungen & Vertretungen	15 000,00	20 000,00
Fête Cantonale 2024	Kantonal Musikfest 2024	25 000,00	1 500,00
Achat de carnets de musiciens	Kauf Musikerpässe	1 000,00	1 000,00
Frais de banque	Bankspesen	500,00	500,00
Assemblées	Versammlungen	10 000,00	15 000,00
Assurances	Sachversicherung	500,00	500,00
Frais divers	Verschiedenes	5 000,00	5 000,00
<b>TOTAL DEPENSES / AUSGABEN</b>		<b>371 000,00</b>	<b>335 500,00</b>

<b>RESULTAT 1</b>	<b>-2 000,00</b>	<b>7 000,00</b>
Utilisation de réserves :	0,00	0,00
<b>RESULTAT D'EXPL. / BETRIEBSERGEBNIS</b>	<b>-2 000,00</b>	<b>7 000,00</b>

➡ **Le budget est accepté tel que présenté, à l'unanimité des votes exprimés.**

## 9. Élections complémentaires

### 9.1. Représentant au comité cantonal pour la Fédération des fanfares démocrates chrétiennes du centre (FFDCC)

En remplacement de Georges Roduit, **Jean-Marc Michaud**, président, propose la candidature de Marc-André Carrupt.

➡ Cette proposition est acceptée à l'unanimité des votes exprimés.

### 9.2. Représentant au comité cantonal de la Fédération des Musique du Bas-Valais (FMBV)

En remplacement de Margrit Picon, **Dominique Robyr**, président, propose la candidature de Edith Frei.

➡ Cette proposition est acceptée à l'unanimité des votes exprimés.

### 9.2. Représentant au comité cantonal de la Fédération des Musique du Valais Central (FMVC)

En remplacement de Hervé Roh, **Yvan Maistre** président, propose la candidature de Raynald Mariéthoz.

➡ Cette proposition est acceptée à l'unanimité des votes exprimés.

## 10. Honorariat

**Margrit Picon** est entrée au comité en 2015, au titre de représentante de la FMBV. Outre les tâches qui incombent à l'ensemble des membres du comité, elle s'est occupée de manière plus particulière des relations avec la radio et la télévision suisse romande et des traductions des divers documents dans les deux langues officielles du canton du Valais.

**Georges Roduit** a rejoint le comité en 2015, au titre de représentant de la FFDCC. Il s'est occupé avec pugnacité de la recherche de sponsors pour notre association et a organisé les déplacements du comité pour les séances de la RRT et de l'ASM.

**Hervé Roh** a été nommé au comité en 2018, comme représentant de la FMVC. Dès lors, il a assumé avec maîtrise le secrétariat de l'association et a coordonné l'ensemble des représentations des membres du comité dans les assemblées, festivals et amicales.

➡ Par applaudissements, **Margrit Picon, Georges Roduit et Hervé Roh sont élevés au rang de membres d'honneur de l'ACMV**

## Intervention de Mme Luana Menoud-Baldi, Présidente de la Direction de l'ASM

**Mme Menoud-Baldi** apporte aux invité-e-s et délégué-e-s les salutations de la Direction de l'ASM. Elle insiste plus particulièrement sur les dossiers qui ont occupé la Direction de l'ASM en 2023 :

- Le projet « Année de la Musique à vent », en collaboration avec SRG SSR, veut donner une image créative et innovante de la musique à vent. Il s'agira notamment de faire découvrir à des artistes de la musique classique et du jodel notre parcours de musicien-ne et directrice. Le résultat de ce projet sera présenté à Viège, le 13 septembre 2024.
- Un second projet vise à produire de nouveaux enregistrements de musique à vent destinés à la radio et à la télévision.
- La nouvelle marque « Swiss Windband Awards » permettra la présentation d'une sélection de nos sociétés lors d'un festival à Berne, le 30 novembre 2024.

- Une réforme de l'enseignement et de la formation est en cours de préparation, sous la présidence de Thomas Trachsel, président de la commission de musique ASM. A ce propos et suite aux inquiétudes formulées par la commission musicale ACMV, par Jean-Claude Savoy, la Présidente invite l'ACMV à agir par l'intermédiaire de M. Christophe Jeanbourquin, membre de la commission musicale ASM.
- Au niveau J+M, la formation de base devrait être comprise dans le parcours de formation des directeurs-trices. Des assouplissements concernant les exigences sont néanmoins demandés.

La Présidente de la Direction de l'ASM termine son exposé en remerciant le banneret, qui l'accompagne dorénavant lors des représentations. Elle se dit enfin très fière de présider aux destinées de l'Association Suisses des Musiques, qui compte 2000 sociétés, regroupant 57'000 musiciennes et musiciens.

## 11. Fête Cantonale 2024

**Jean-Claude Savoy**, président du CO, apporte les salutations des sociétés organisatrices : Ancienne Cécilia et Cécilia, Chermignon, Cor des Alpes, Montana-Village, Écho des Bois, Crans-Montana, Edelweiss, Lens.

Après l'épisode Covid 19, qui aurait pu affaiblir les sociétés de musique de notre canton, le Comité d'organisation, qui œuvre depuis l'automne 2022 à la mise en place de la fête se réjouit d'avoir enregistré l'inscription définitive de 75 sociétés, dont :

- 27 du Haut-Valais
- 45 du Valais romand
- 3 extérieures au canton
- 26 harmonies
- 47 brass bands
- 2 fanfares

Regroupant plus de 3800 musiciennes et musiciens, d'Ernen à Vouvry.

30 membres du jury ont été engagés, qui jugeront les sociétés dans les quatre salles destinées aux productions et sur le parcours du défilé.

**Jean-Claude Savoy** présente le programme général de la fête et termine sa présentation en souhaitant un plein succès aux sociétés participantes et une belle année musicale à l'ensemble des sociétés de l'ACMV.

## 12. Attribution du lieu de l'Assemblée Générale 2025

En 2025, Christian Bohnet, président, mettra un terme à son mandat. Il propose dès lors que Martigny organise l'Assemblée générale de l'ACMV, le 8 mars 2025.

 **Cette proposition est acceptée par acclamation.**

## 13. Divers

La parole n'étant pas demandée, **Christian Bohnet**, Président, souhaite à toutes et tous une agréable journée à Lens et une excellente saison musicale 2024.

Il invite la invités et les délégués des sociétés à partager l'apéritif, offert par la commune de Lens et animé par l'Edelweiss.

Crans-Montana, le 13.03.2024

  
Le teneur du PV  
Jean-Claude Savoy

# RAPPORTS ANNUELS

## Rapport du Président

Mon rapport d'activité pour l'année 2024 aura une teneur particulière puisqu'il s'agira du dernier en l'état, mon second mandat de président arrivant à échéance. Comme la tradition le veut (et c'est une bonne tradition), il est l'heure de passer la main, et je suis persuadé que c'est une bonne chose, surtout en sachant que la transition est assurée.

Je reviendrai tout d'abord sur l'activité de l'année écoulée, puis me permettrai quelques lignes pour relever les événements et les personnes qui m'ont le plus particulièrement marqué durant ma présence au sein du comité cantonal des musiques valaisannes. Je terminerai enfin sur les quelques défis et projets que je transmettrai à mes successeurs...

### Une année 2024 contrastée...

Dans son activité de gestion habituelle, le comité cantonal s'est réuni à 10 reprises, comme il est de coutume depuis quelques années, en alternant les lieux de rencontre entre le Bas, le Centre et le Haut-Valais. A ces séances habituelles, nous avons ajouté une séance de formation sur le programme Hitobito, séance qui permis de tous nous mettre plus ou moins à niveau en vue de la reprise de l'activité de suivi de la Gestion de Membres par chacun de nous. Julien Schumacher en parle plus en détail dans son rapport, mais cela a permis une redistribution des tâches au sein du comité, réorganisation souhaitée depuis quelques années et rendue impérative par le départ subit de Christophe Claivaz.

Le décès aussi inattendu que regrettable de **Christophe Claivaz**, Vice-président et responsable de la Gestion des Membres pour le Valais romand, à mi-juillet, nous a tous choqués et profondément affectés. Les différents hommages rendus par les mondes politique, sportif et musical ont démontré, s'il le fallait, la place que prenait Christophe dans tous les milieux qu'il fréquentait et dans lesquels il était impliqué. Christophe était bien plus qu'un collègue de comité pour moi. Dans la période difficile que nous avons traversé en 2016 et 2017, il a été un soutien indéfectible et un pilier sur lequel nous avons pu reconstruire notre comité.

2024 a aussi été une année de Fête Cantonale. Un grand Merci à **Jean-Claude Savoy**, membre du comité cantonal, président de la commission de musique cantonale et président du CO de la Fête Cantonale Crans-Montana 2024, qui a su mener de main de maître cette organisation pour arriver au résultat que l'on connaît.

En qualité de président cantonal, j'ai eu le privilège et l'honneur de participer à bien des remises de prix et autres distinctions. Je garderai en mémoire celle du 24 février 2024, date à laquelle **Arsène Duc** a reçu le Prix Stephan Jaeggi, dans sa salle de Martelles à Chermigon, et devant ses musiciens de l'Ancienne Cecilia. S'agissant de la plus haute distinction récompensant une personne particulièrement méritante dans notre monde de la musique à vent, je suis très heureux que cette récompense ait été attribuée à un musicien valaisan (après Jean Daetwyler, Edo Zurwerra et Géo-Pierre Moren), qui plus est à un ami de très longue date.

Dans les événements marquants de l'année 2024, même si le public a un peu manqué dans la salle du Théâtre La Poste à Viège, nous avons eu la chance d'organiser 2 concerts, en collaboration avec la SRG/SSR et l'ASM : le vendredi soir 13 septembre un concert donné par l'ensemble de cuivre Ambitus, suivi d'une projection du film "Et si on jouait ensemble ?" (Disponible sur Play RTS), et la finale du Swiss Windband Award le samedi 14 septembre, qui a vu la victoire du jeune prodige grison Simon Gabriel. Un grand merci à **Hans Seeberger**, vice-président Suisse latine au sein de la direction de l'ASM, et à **Michel Graf**, vice-président Suisse alémanique, qui ont permis la venue de ces 2 événements musicaux en Valais.

Enfin, je ne saurais terminer cette partie de mon rapport annuel sans mentionner la rencontre avec MM. **Alain Dubois**, chef de service de la culture à l'Etat du Valais, et **Nicolas Schwery**, président de l'Association des Ecoles de Musique du Valais (AEMVS). Jean-Claude Savoy et votre serviteur avons participé à cette première séance, à l'invitation de M. Alain Dubois, dans le but d'envisager l'intégration ou le rapprochement des écoles de musiques de nos fanfares vers l'AEMVS, dans le but de leur donner l'accès au subventionnement cantonal. Une nouvelle porte qui semble s'ouvrir et qui permettra un développement et une pérennisation de la formation musicale dispensée par nos corps de musique...

### **2009-2025, de Lens à Martigny...**

J'ai été élu au comité cantonal lors de l'AG de Lens, en octobre 2009... sans y être présent (j'étais à Vaison-la-Romaine (F) avec l'Harmonie de Martigny pour fêter le 30ème anniversaire du jumelage des 2 cités). J'ai donc fait la connaissance de mes nouveaux collègues lors de la séance de comité de novembre 2009 à Martigny. Un comité alors présidé par **Jean-Maurice Delasoie** et avec comme secrétaire **Léo Clausen**... le début d'une amitié qui dure encore. A noter que mon entrée en matière au sein du comité n'a pas été très brillante, puisque j'ai dû présenter des excuses pour un article paru dans Harmonie Information, un mensuel local édité par l'Harmonie de Martigny dont j'étais encore président. L'article en question relatait l'AG de Lens et se montrait critique par rapport à l'intervention de Valentin Bischof, alors président de l'ASM... Un moment un peu embarrassant, mais avec au final l'immense satisfaction de savoir notre petite parution lue dans les plus hautes sphères du monde musical amateur suisse !

2014 fut une année importante à mes yeux, puisque j'ai participé à l'organisation de la Fête Cantonale de Martigny. Être en même temps vice-président du CO, président d'une des 3 sociétés organisatrices et membre du comité cantonal m'a permis de rassembler et transmettre toutes les informations nécessaires à la mise en place d'un tel événement. Mais je salue tout particulièrement M. **Bernard Monnet**, préfet du district de Martigny et président du CO, que j'ai apprécié pour ses compétences managériales et surtout pour ses qualités humaines.

Au-delà des circonstances qui nous ont amené, **Hans Seeberger** et moi-même, à reprendre la co-présidence de l'ACMV en mars 2017 lors de l'AG extraordinaire de Sierre, je tiens à mentionner le soutien reçu plus particulièrement de **Léo Clausen** et **Christophe Claivaz**, tous deux également membres du comité. J'ai ensuite été élu à la présidence de ACMV lors de l'AG ordinaire d'octobre 2017 à Vouvry, avec la présence de l'Harmonie de Martigny pour animer l'apéritif, en alternance avec la Vouvryenne de Vouvry, et une fondue au fromage comme repas d'après-assemblée... la bonne humeur était présente, comme elle le sera aujourd'hui, je l'espère.

Fin 2020, j'ai intégré un comité de campagne intercantonal pour soutenir la candidature de Luana Menoud-Baldi à la présidence de l'ASM. J'y ai rencontré des personnes remarquables avec lesquelles je continue d'entretenir des relations particulières : **Eric Kunz**, **Claude Müller**, **Thomas Bieri**, **Raphy Devaud** et bien évidemment **Luana Menoud Baldi**. L'élection de Luana à la présidence, en août 2020, a été une immense satisfaction, surtout qu'elle a permis le rapprochement de tous les cantons romands et tessinois, avec aussi la collaboration d'associations alémaniques, dont la plus importante : Berne. La preuve que la musique peut réunir au-delà des mots...

2019-2021 fut une période difficile pour tous, une période à l'image d'une guerre, soumis à des contraintes étatiques, freinés par un virus difficile à maîtriser, temps où nécessité et obligation prennent le pas sur culture et humanité. Tous les politiciens évoquent l'importance des sociétés de musique dans la vie de nos villages, surtout quand ils sont invités à prendre la parole lors de nos festivals, mais, malgré des études des meilleures universités suisses et européennes, il a fallu attendre la fin de la pandémie pour que l'OFSP reconnaissent que jouer de la musique n'était pas un facteur de propagation du virus... Mon rapport d'activité écrit en octobre 2021 relevait la résilience de nos **professeurs de musique**, de nos **dirigeants de fanfares** et soulignait le

soutien reçu de nos **autorités cantonales**, ainsi que le travail inlassable de l'**ASM** pour trouver des aides financières pour nos sociétés de musique.

Cette période nous a aussi fait découvrir les séances "en ligne" (et pas que les séances : des cours pour nos jeunes élèves, des prestations et même des apéros...). Nous avons fait notre AG 2020 par correspondance...

Le retour à la normale a eu lieu à Orsières, en octobre 2021, pour l'AG ordinaire, suivie par une remise des distinctions 2020 et 2021 pour les musiciens-jubilaires du Valais romand (les Haut-Valaisans ont reçu leurs distinctions pour toutes ces années lors des festivals 2022). Fait important à noter lors de l'AG 2021 : nous avons décidé de modifier l'exercice comptable de l'Association, et de ce fait de repousser l'AG à début mars de l'année suivante. Du coup, pas d'assemblée en 2022, mais une AG à La Souste en mars 2023 pour l'exercice allant du 01.10.2021 au 31.12.2022.

Si ce changement visait à simplifier la tenue de notre comptabilité et les contraintes administratives, sa mise en place ne s'est pas faite aussi facilement que prévu. Je tiens à remercier plus particulièrement les responsables de la délégation valaisanne à la Loterie Romande qui nous ont toujours ouvert leur porte et renouvelé leur soutien. J'aimerais citer MM. **Jean-Maurice Favre, Jean-Maurice Tornay, Jacques Evéquoz**, et Mmes **Patricia Beney**, administratrice, et **Béatrice Meichtry**, actuelle présidente.

Je relève également les excellents contacts que j'ai pu entretenir durant ces années avec le monde politique et gouvernemental. En pense en particulière à MM. **Roberto Schmid, Christophe Darbellay, Mathias Reynard, Alain Dubois**, avant lui **Patrice Cordonnier**, sans oublier les **présidentes et présidents du Grand Conseil** qui nous ont très souvent gratifiés de leur présence à nos assemblées générales et que nous avons retrouvé avec plaisir dans nos différents festivals.

J'ai pu participer à 2 Fêtes Cantonales mémorables en tant que président de l'Association cantonale. Naters 2019 et plus récemment Crans-Montana 2024. Elles resteront, avec Martigny 2014, les événements les plus marquants de mon passage au sein du comité valaisan.

### **Des défis et des projets...**

2024 et 2025 seront des années de transition pour notre comité cantonal. Plus de la moitié de ses membres aura changé à la fin de cette assemblée, si on compare avec l'effectif en place début 2023. Cela peut paraître beaucoup, mais les nouveaux venus sont des personnes de très grande qualité, dotés d'une belle motivation. Et ils seront entourés par des collègues expérimentés et bienveillants !

Je remercie **tous les collègues de comité** rencontrés depuis 2009. Pour ne pas risquer d'en oublier un ou une, je vous laisserai le soin de vous adresser à mon ami Léo qui vous en dressera une liste exhaustive. Et je remercie très chaleureusement mes collègues actuels : **Julien, Bruno, Marco, Michael, Jean-Claude, Edith, Cédric, Raynald, Marc-André** et **Alexandre**.

Je vois le changement d'un bon œil et l'apport de sang neuf comme une source de régénération et de développement. Et cela sera nécessaire pour relever les défis et projets qui s'annoncent.

Le plus important à mes yeux (et j'espère à ceux de mes successeurs) concerne la **formation des jeunes** et le rapprochement vers l'Association des Ecoles de Musique du Valais, qui permettrait d'avoir accès au subventionnement cantonal.

Le nouveau comité doit encore trouver un organisateur pour la **Fête Cantonale 2029** (en principe dans le Bas-Valais).

Et enfin, notre Association fêtera ses **150 ans en 2027**. Nous avons déjà déposé notre candidature pour recevoir l'Assemblée des Délégués de l'ASM en Valais en avril 2027, et notre comité devra plancher sur une ou plusieurs manifestations afin de fêter cet anniversaire en grande pompe. Comme je suis en grande partie responsable du dépôt de la candidature valaisanne à la suite de l'Assemblée d'Einsiedeln en 2024, je me suis porté volontaire pour organiser cette manifestation. Mais je compte sur le soutien de tous pour faire de 2027 une année remarquable.

### **En conclusion...**

Pour conclure, 15 ans et demi d'expériences formidables ! Et tant de personnes remarquables rencontrées ! La principale qualité de notre Association tient dans le fait qu'elle rassemble des personnes de tous âges, tous milieux, sans aucune distinction, si ce n'est celle de faire de la musique ensemble.

Je tiens à tous vous remercier de tout mon cœur pour l'accueil que vous m'avez tous réservé lors de vos festivals, concerts, assemblées et autres motifs de rencontre. Choyons ce mode de vie fait de partage, de tolérance et d'intégration.

MERCI ET BON VENT !

Vive la musique, vive l'Association cantonale des musiques valaisannes !

### **Activité 2024 : + de 50 dates réservées dans l'agenda, dont...**

12 séances de comité  
3 séances de comité pour la Cantonale 2024  
3 séances avec les autorités cantonales  
Remises de distinctions dans 4 festivals, 3 concours, 1 fête cantonale  
Participation à 9 assemblées hors canton ou autres fédérations  
...

### **Dates et événements marquants de mon mandat au sein du comité cantonal :**

Oct 2009 : élection au comité lors de l'AG de Lens, pour remplacer Rémy Pont  
Juin 2014 : vice-président du CO de la Fête Cantonale de Martigny  
Mars 2017 : AG extra-ordinaire à Sierre pour la reprise de l'association par 2 vice-présidents  
Oct 2017 : élection à la présidence de l'ACMV lors de l'AG de Vouvry  
Juin 2019 : Fête cantonale 2019 à Naters,  
Août 2020 : élection de Luana Menoud Baldi à la présidence de l'ASM lors de l'AD d'Aarau  
2019-2021 : le Covid 2019 s'invite dans nos locaux de répétition et de concert...  
Oct 2020 : AG ACMV par correspondance en raison des mesures Covid  
Oct 2021 : AG ACMV à Orsières, avec remise des distinctions des festivals 2020 et 2021  
changement de l'AG de octobre à mars : pas d'AG en 2022  
Juin 2024 : Fête cantonale 2024 à Montana  
Juillet 2024 : décès de Christophe Claivaz, vice-président en activité.  
Mars 2025 : dernière AG à Martigny

**Lieux des différentes AG ACMV auxquelles j'ai participé :**  
2010 Martigny-Bourg, 2011 Naters, 2012 Chermignon, 2013 Martigny-Croix, 2014 Kippel, 2015 Riddes, 2016 Fully, 2017 Sierre, 2017 Vouvry, 2018 Naters, 2019 Vétroz, 2021 Orsières, 2023 La Souste, 2024 Lens, 2025 Martigny

**Lieux des différentes RRT auxquelles j'ai participé :**  
2012 Aigle (VD), 2013 Le Paquier (FR), 2014 Saignelégier (JU), 2015 Kippel (VS),  
2016 Bernex (GE), 2017 Couvet (NE), 2018 Locarno (TI), 2019 Lugnorre (FR), 2020 Pomy (VD),  
2022 Delémont (JU), 2023 Martigny (VS), 2024 Genève (GE), 2025 Neuchâtel (NE)...

**Lieux des différentes AD ASM auxquelles j'ai participé :**  
2010 Mendrisio (TI), 2011 St-Gall (SG), 2012 Soleure (SO), 2013 Aigle (VD), 2014 Glaris (GL),  
2015 Berne (BD), 2016 Montreux (VD), 2017 Neuchâtel (NE), 2018 Arosa (GR),  
2019 Oberentfelden (AG), 2020 Aarau (AG), 2021 Martigny (VS) - en vidéo conférence,  
2022 Zoug (ZG), 2023 Morat (BE), 2024 Einsiedeln (SZ), 2025 Schaffhouse (SH)

# Commission Musicale ACMV

## Rapport d'activité 2024

**Composition de la commission** : Joseph Fosserat (FMBV), Christophe Jeanbourquin (FFLRC), puis François Roh (FFLRC), Bertrand Moren (FFDCC), David Bonvin (FMVC), Jonas Frossard (FMSL), Christian Pfammatter (BMWV et BMVL)

Représentant Comité Cantonal et Président : Jean-Claude Savoy

### 1. Introduction

La commission musicale de l'ACMV s'est réunie à 4 occasions durant l'année 2024. Ses travaux se sont concentrés sur les domaines suivants :

- Fête Cantonale des Musiques Valaisannes 2024, Crans-Montana
- Examens ASM
- Organisation d'un cours de défilé destiné aux directeurs
- Cours de préparation à l'examen de trompette militaire

Si toutes les fédérations du Valais Romand sont représentées à la commission musicale, il manque toujours des représentants du Haut-Valais. L'Association des musiques du Haut-Valais (OMV), contactée à cet effet, se montre ouverte à des échanges réguliers entre sa propre commission musicale et celle de l'ACMV.

### 2. Fête Cantonale Crans-Montana 2024

#### 2.1. Corrections finales et commandes des pièces imposées

S'agissant de pièces nouvelles, commandées expressément pour les fêtes cantonales 2024 de plusieurs associations, la commission de musique a porté une grande attention aux corrections à apporter aux parties fournies par les compositeurs choisis. Les membres de la commission ACMV ont regroupé toutes les remarques concernant les brass band. La commission musicale de l'Association des Musiques Bernoises (BKMV) a agi dans le même sens en ce qui concerne les harmonies. Malgré tout le soin apporté à ces contrôles, il restait quand même quelques imperfections sur les partitions livrées aux sociétés. Elles ont toutes été inventoriées et transmises aux directeurs et membres du jury. A relever encore que, malgré les termes du contrat de composition, un compositeur a rechigné à apporter les modifications demandées par les commissions musicales des associations mandantes.

#### 2.2. Horaire des prestations devant le jury

La commission musicale a demandé à l'organisateur de tenir compte des directeurs actifs dans deux sociétés ou plus, mais aussi, dans la mesure du possible, des musiciens qui sont dans la même situation. Cette demande a été satisfaite, même si elle imposait aux musiciens et directeurs concernés quelques contraintes au niveau de leur organisation.

#### 2.3. Prix spéciaux

Ils sont appréciés des sociétés, car ils permettent d'attribuer plus de mérites aux participants. A voir cependant s'ils ne devraient pas être communiqués plus rapidement et prévus dans le règlement de la fête.

#### 2.4. Composition du jury

24 membres expérimentés ont jugé les productions en salle et 6 le concours de marche. La commission musicale avait engagé un membre supplémentaire, de manière à pallier à l'indisponibilité d'un membre.

La composition du jury et leur manière de juger les prestations n'a soulevé aucune remarque de la part des participantes.

#### 2.5. Répartition des sociétés par catégories

Formation	Nombre	Journée	Lieu
Harmonie 1	7	Samedi	Le Régent, Crans-Montana
Harmonie 2	8	Dimanche	Le Régent, Crans-Montana
Harmonie 3	9	Dimanche	Montana-Village
Harmonie 4	1	Samedi	Le Régent, Crans-Montana
Brass excel.	6	Dimanche	Martelles, Chermignon-d'en-bas
Brass band 1	8	Samedi	Martelles, Chermignon-d'en-bas
Brass band 2*	9	Samedi	Le Louché, Lens
Brass band 2	8	Dimanche	Le Louché, Lens
Brass band 3	14	Samedi	École primaire, Montana-Village
Fanfare 3	1	Samedi	Le Régent, Crans-Montana
Brass band 4	1	Samedi	Martelles, Chermignon-d'en-Bas
Total	<b>72</b>		

A noter que 3 ensembles n'ont participé qu'à la musique de marche.

\* La répartition de la catégorie brass 2 sur les deux journées n'est pas idéale, mais elle permet l'établissement d'un seul classement, ce qui est une solution néanmoins satisfaisante.

## 2.6. Résultats des concours en salle et de la musique de marche

Ils sont consultables sur le site de l'organisateur : [https://cransmontana2024.ch/wp-content/uploads/2024/06/Cantonale2024\\_Resultat\\_08\\_09Juin.pdf](https://cransmontana2024.ch/wp-content/uploads/2024/06/Cantonale2024_Resultat_08_09Juin.pdf)

Une seule plainte est parvenue à la commission musicale. Elle concerne le traitement des ex aequo pour la musique de marche. Ce point devra être précisé pour la prochaine édition.

## 3.Examens ASM

### 3.1. Organisation

Ils sont organisés par les fédérations et permettent aux élèves de valider leur progression selon les niveaux : base, inférieur, moyen, supérieur 1, supérieur 2. Pour leur examen, les candidats des niveaux supérieurs 1 et 2 sont regroupés à Martigny.

### 3.2. Nombre de candidats

Si le nombre d'inscrits aux examens demeure stable, les responsables des fédérations constatent un taux de défection non négligeable à la veille des examens. Candidats pas prêts, musiciens surchargés, manque de reconnaissance, manque de motivation, tassement dans le recrutement ? Sans doute un peu de tout cela.

Des écoles de musique des fanfares envoient chaque année des élèves aux examens ASM, ce qui leur permet de valider leur passage au niveau supérieur. D'autres écoles de musique n'utilisent que rarement cette possibilité. A l'évidence, les membres de la commission de musique devront profiter des assemblées des fédérations pour encore mieux informer les responsables de la formation des jeunes.

Fédération	Base	Inférieur	Moyen	Sup 1	Sup 2	Total
------------	------	-----------	-------	-------	-------	-------

FMSL	9	14	14	1	2	<b>40</b>
FFDCC	14	18	7	2		<b>41</b>
FFLRC		2	3			<b>5</b>
FMVC	5	7	6	1		<b>19</b>
FMBV	4	3	5		3	<b>15</b>
Haut-Valais	12	3	1			<b>16</b>
Total	<b>44</b>	<b>47</b>	<b>36</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>136</b>

### 3.3. Nouvelles pièces imposées

La liste en a été largement revue. Pour des questions de droit de diffusion, elle n'est plus disponible sur le site de l'ACMV. Les responsables des écoles de musique peuvent les obtenir en les demandant au représentant de leur fédération à la commission musicale.

#### 4. Cours de défilé destiné aux directeurs

La commission musicale a organisé, à Vétroz, le 13 avril 2024, un cours de mise en place du défilé. Ce cours, destiné aux directeurs, a été assuré par le Maj. Aldo Werlen, de la Musique militaire. L'Union de Vétroz s'était aimablement mise à disposition pour la partie pratique.

#### 5. Cours de préparation à l'examen de trompette militaire

Quelques rares demandes sont adressées à la commission musicale ACMV. La commission musicale ACMV renonce pour l'instant à mettre sur pied un cours de formation, car elle ne trouve plus de formateur disponible.

Tous les renseignements nécessaires se trouvent sur le site :

<https://www.vtg.admin.ch/fr/centre-de-competence-de-la-musique-militaire>

#### 6. Conclusion et remerciements

La commission musicale tient à adresser de sincères remerciements à tous ceux qui ceux qui s'engagent au profit du développement musical de nos sociétés :

- Les responsables de la formation des jeunes,
- Les professeurs de musique,
- Les directrices et directeurs,
- Les comités,
- Les organisateurs de concours,
- Le Conservatoire cantonal, qui assure la formation des directeurs,
- Le comité d'organisation de la Fête Cantonale Crans-Montana 2024, plus particulièrement M. Jean-Marc Barras, président de la commission musicale locale.
- Le Président de l'ACMV, Christian Bohnet, pour le soutien indéfectible accordé à la commission musicale.

Au terme de son rapport, la commission musicale remercie plus particulièrement Christophe Jeanbourquin, membre de la commission musicale depuis 2017, qui met un terme à son mandat de représentant de la FFLRC. Ses compétences musicales et pédagogiques étendues, mais surtout son réseau au plan national et international ont été très précieux dans la recherche de membres du jury et de compositeurs expérimentés.

La commission musicale souhaite à toutes les sociétés une belle année 2025, riche de jolis événements, de rencontres avec de nouveaux membres et d'innovations motivantes.

### **49<sup>e</sup> Concours suisse de Brass Band**

[https://www.swissbrass.ch/sbbw\\_csbb/resultate\\_resultats](https://www.swissbrass.ch/sbbw_csbb/resultate_resultats)

Catégorie Excellence : Brass Band Valaisia, dir. Arsène Duc

### **Concours national des solistes et quatuors d'instruments de cuivres et percussion**

<https://cnsq.ch/cnsq-2024>

Championne suisse toutes catégories, cuivres : Oriane Brückel, La Lyre, Conthey, Cornet sib

### **Championnat Valaisan des Solistes Juniors et Quatuor**

[https://www.cvsjq.ch/wp-content/uploads/files/CVSJQ2024\\_Resultat.pdf](https://www.cvsjq.ch/wp-content/uploads/files/CVSJQ2024_Resultat.pdf)

Championne valaisan des solistes juniors 2024 : Antoine Zeiter, baryton, Agaunoise St-Maurice, ACV

### **21<sup>ème</sup> Junior Slow Melody Contest**

[https://www.jsmc.ch/wp-content/uploads/2025/02/classement\\_2025.pdf](https://www.jsmc.ch/wp-content/uploads/2025/02/classement_2025.pdf)

Organisé par la Concordia de Nendaz :

Championne JSMC 2025 : Léa Bounoix, La Lyre, Conthey

### **Concours valaisan de percussionniste et batteurs**

<https://www.walliser-drummers.ch/fr/ranglisten>

### **Fête Cantonale des Musiques Crans-Montana 2024**

[https://cransmontana2024.ch/wp-content/uploads/2024/06/Cantonale2024\\_Resultat\\_08\\_09Juin.pdf](https://cransmontana2024.ch/wp-content/uploads/2024/06/Cantonale2024_Resultat_08_09Juin.pdf)

## Rapport Gestion des membres 2024/2025

La saison 2024/2025 fut une année particulière au niveau de la gestion des membres. Cela a commencé par la prolongation des délais de traitement des dossiers dans l'optique de la fête cantonale à Crans-Montana. Le constat de cette prolongation a été que les sociétés ont maintenu leur rythme de traitement de leurs membres. Une majorité des sociétés ont traité leur dossier dans les délais avant la fin novembre, tandis qu'un bon tiers ont prolongé le délai jusqu'à la date finale.

Le fait d'avoir reçu certains carnets lors de l'assemblée des délégués 2024 a clairement démontré la date limite et incompressible pour traiter ces dossiers. En conséquence, des médailles de vétérans ont été livrées par express au matin du festival grâce à la bienveillance, et aux efforts des gestionnaires des membres valaisans et de l'ASM ainsi qu'au fournisseur de médailles. Ce retard, engendré par 2 à 3 sociétés sur 156, a clairement été une charge supplémentaire pour tout le monde. D'où la demande explicite de finir vos dossiers et l'envoi des carnets de musiciens à la fin novembre !

La prolongation des délais a cependant permis de bien mettre de l'ordre dans les données des musiciens des sociétés participant à la fête cantonale, créant ainsi une bonne base pour les années futures.

Le comité de l'ACMV a pu remettre dans le Valais Romand & Haut-Valais :

- 25 & 75 médailles et le titre de vétéran cantonal pour 25 ans de musique,
- 32 & 31 médailles de l'ASM avec le titre de vétéran fédéral pour 35 ans de musique,
- 31 & 15 plateaux et médailles cantonales pour 50 ans d'activité et le titre de vétéran cantonal d'honneur,
- 13 & 10 médailles et channes de la CISM pour 60 ans d'activité,
- 3 & 0 médailles d'or ASM avec le titre de vétéran fédéral d'honneur pour 70 ans de musique à :  
Georges Gaspadi de l'Abeille Riddes,  
Gaëtan Mudry de la Fraternité Noës ,  
Gabriel Schmidli des Gars du Rhône.

Félicitations à tous les jubilaires 2024.

D'un point de vue gestion des membres, la fête cantonale à Crans-Montana fut la première fois où l'ACMV s'est basée pour ses contrôles sur les listes de Hitobito remplies par les sociétés elles-mêmes. Cela a été un grand succès et il est à souligner qu'aucune déviance n'a été constatée. L'espace et l'ambiance mise à disposition en amont des concours aux lieux de contrôles ont été exemplaires. En ce point, j'aimerais remercier les présidents, les gestionnaires des membres des sociétés, ainsi que le comité d'organisation de la fête cantonale.

En été 2024 suite à la faillite de Faude & Huguenin, il avait été prévu avec les comités des fédérations romandes de définir un nouveau fournisseur de médailles pour les distinctions de 25 et 50 ans. Un stock permettant d'assurer encore la saison 2025 a pu être décelé par nos amis neuchâtelois. Les discussions pour la frappe 2026 sont encore en cours.

Autre tâche estivale qui avait été initiée au paravent a été le passage à la gestion des membres uniquement par Hitobito et la délégation de cette tâche aux responsables des fédérations/districts. Les tests effectués dans le Haut-Valais étant prometteurs, la démarche voulait être unifiée au niveau cantonal.

La triste perte de notre ami Christophe Claivaz a précipité la mise en œuvre de cette initiative. Ma reprise de sa part de la gestion des membres a montré avec quelles rigueur et bienveillance il a effectué ce travail pendant des années et le temps qu'il y a attribué. Je peux confirmer qu'il y passait toutes ses vacances de Noël bénévolement à cette tâche. À côté de sa personne, nous avons aussi perdu un grand travailleur.

Forcée ainsi de nous réorganiser pour l'automne 2024, la « marche à suivre pour compléter le dossier de la société » qui correspond à la checklist a été mise à jour. Ainsi, toutes les informations liées aux membres seront introduites et extraites de la base de données dans Hitobito. Les carnets de musiciens

montrent cependant encore leur utilité, forcés de constater que beaucoup d'informations ne sont pas cohérentes.

Les deux séances d'information à Collonges et Chamosson en octobre 2024 ont permis de montrer les modifications apportées et les questions posées ont approuvé la démarche. Malgré les facilitations de la checklist et la disponibilité des membres du comité, nous avons constaté qu'une dizaine de sociétés ont lu et suivi à la lettre les instructions de la checklist. Les membres du comité ont dû être très proactifs afin de tenir les délais, ce qui a à nouveau créé une charge supplémentaire.

L'exemple des sociétés du district de Goms et Östlich Raron ainsi que celles du district de Brig a démontré en cet automne 2024 que de tenir les délais est faisable. Et je ne vous cache pas que c'est beaucoup plus agréable et rapide de gérer les membres ainsi.

Mon souhait et demande pour le futur est plus de rigueur et de proactivité de votre part pour tenir ces délais, car cela serait un clair geste de remerciement aux sociétés qui font leur travail. Permettez-moi ce point de remercier particulièrement les gestionnaires des membres et présidents travaillant ponctuellement et rigoureusement. Je suis vraiment reconnaissant pour le temps que vous y passez à côté des heures de musique et de vos vies privées respectables.

Merci au nom des 6130 membres de l'ACMV annoncés au 01.01.2025.

Julien Schumacher

Vice-président et gestionnaire des membres

# COMPTES 2024

Bilan au 31.12.2024



ASSOCIATION CANTONALE DES MUSIQUES VALAISANNES  
www.acmv.ch – info@acmv.ch

KANTONALER MUSIKVERBAND WALLIS  
www.kmvw.ch – info@kmvw.ch

## BILAN AU 31.12.2024 BILANZ PER 31.12.2024

ACTIFS	AKTIVEN	2024	2023
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>UMLAUF SVERMÖGEN</b>		
Banque Raiffeisen	Raiffeisen Bank	67 526.20	94 304.06
Débiteurs	Debitoren	400.00	400.05
Bons d'achat	Gutschein	1 400.00	3 500.00
Stock fanions	Lager Wimpel	1.00	1.00
Actifs transitoires	Transitorische Aktiven	10 000.00	12 400.00
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>LANGFRISTIGE VERMÖGEN</b>		
Matériel informatique	Informatik	1.00	1.00
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>TOTAL AKTIVEN</b>	<b>79 328.20</b>	<b>110 606.11</b>

PASSIFS	PASSIVEN	2024	2023
<b>CAPITAUX ETRANGER</b>	<b>FREMDKAPITAL</b>		
Dettes à court terme	Kurzfristige Kreditoren	579.20	2 334.95
Créanciers	Kreditoren	0.00	0.00
Passifs transitoires	Transitorische Passiven	4 500.00	0.00
		<b>5 079.20</b>	<b>2 334.95</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>EIGENKAPITAL</b>		
Capital au 30.09.	Kapital per 30.09.	42 748.16	42 778.80
Résultat net	Netto-Abschluss	-9 327.96	-30.64
<b>Fonds de réserve</b>	<b>Reservefonds</b>		
* Cours de musique	* Musikkurse	0.00	5 038.80
* Cours de direction	* Dirigentenkurse	19 628.80	12 720.00
* Fête Cantonale	* Kantonalmusikfest	12 600.00	18 564.20
* Fête Fédérale	* Eidgenössische MF	7 500.00	7 500.00
* Matériel informatique	* Informatik	1 100.00	1 500.00
* Marignan	* Marignan	0.00	20 000.00
* Diverse	* Diverse	0.00	200.00
		<b>40 828.80</b>	<b>65 523.00</b>
<b>TOTAL PASSIF / PASSIVEN</b>		<b>79 328.20</b>	<b>110 606.11</b>

## Compte d'exploitation 2024



ASSOCIATION CANTONALE DES MUSIQUES VALAISANNES

www.acmv.ch - info@acmv.ch

KANTONALER MUSIKVERBAND WALLIS

www.kmww.ch - info@kmww.ch

### COMPTE D'EXPLOITATION 2024 BETRIEBSRECHNUNG 2024

RECETTES	EINNAHMEN	2024	2023
<b>ADMINISTRATION</b>	<b>VERWALTUNG</b>		
Cotisations ACMV	Beiträge KMVW	22 628.00	22 748.00
Remboursement Cot. ACMV	Rückzahlung Beiträge KMVW	0.00	0.00
Cotisations ASM + SUISA	Beiträge SBV + SUISA	91 884.65	86 065.90
Subside Etat du Valais	Beitrag Staat Wallis	10 000.00	10 000.00
Concert Swiss Army Central Bar	Konzert Armeespiel	124.30	900.00
Vente carnets de musiciens	Verkauf Musikerpässe	630.00	1 005.00
Amendes	Bussen	3 200.00	4 400.00
Intérêts	Zinsen	0.00	0.00
Nos partenaires :	Unsere Partner :		
Loterie Romande		30 000.00	30 000.00
Sponsors (4)		5 500.00	5 314.05
Don divers	Diverse	0.00	500.00
<b>TOTAL ADMINISTRATION</b>	<b>TOTAL VERWALTUNG</b>	<b>163 966.95</b>	<b>160 932.95</b>
<b>FORMATION</b>	<b>WEITERBILDUNG</b>		
Contribution Loterie Romande	Beitrag Loterie Romande	194 000.00	185 100.00
Subventions Cours ASM	Subventionen SBV-Kurse	19 156.20	17 280.00
Cours direction	Direktionskurse	2 358.80	2 720.00
<b>TOTAL FORMATION</b>	<b>TOTAL WEITERBILDUNG</b>	<b>215 515.00</b>	<b>205 100.00</b>
<b>EXTRAORDINAIRE</b>	<b>AUSSERORDENTLICHES</b>		
Don Lot. Rom. Marignan	Spende Lot. Rom. Marignan	0.00	20 000.00
Forfait Fête Cantonale	Beitrag Kantonales Musikfest	5 000.00	0.00
Cont. Compositions FCM 24	Beiträge Auftragsk. KMF 24	11 682.00	0.00
<b>TOTAL EXTRAORDINAIRE</b>	<b>TOTAL AUSSERORDENTLICHES</b>	<b>16 682.00</b>	<b>20 000.00</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>TOTAL EINNAHMEN</b>	<b>396 163.95</b>	<b>386 032.95</b>

<b>DEPENSE S</b>	<b>AUSGABEN</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>ADMINI STRATION</b>	<b>VERWALTUNG</b>		
Médailles et insignes	Auszeichnungen	31 485.40	26 463.20
Cotisations ASM + SUISA	Beitrag SBV + SUISA	90 767.65	88 621.92
Comité et Commission	Versammlungen & Vertretunge	18 530.25	15 369.55
Frais de bureau	Büromaterial	1 889.75	1 374.95
Administration et comptabilité	Administation & Buchhaltung	4 500.00	0.00
Achat de carnets de musiciens	Kauf Musikerpässe	258.50	0.00
Assemblées	Versammlungen	10 723.36	8 178.07
Frais de banque	Bankspesen	63.00	195.00
Assurances	Sachversicherung	434.70	393.00
Impôts	Steuern	0.00	0.00
Frais divers	Verschiedenes	0.00	0.00
Perte sur débiteurs	Aufwendungen auf Debitoren	4 500.00	0.00
Contributions concours et camps	Wettbewerbe und Lager	8 682.00	9 952.00
Contributions divers	Diverse Beiträge	1 688.50	1 320.85
<b>TOTAL ADMINISTRATION</b>	<b>TOTAL VERWALTUNG</b>	<b>173 523.11</b>	<b>151 868.54</b>
<b>FORMATION</b>	<b>WEITERBILDUNG</b>		
Cours ASM	SBV Kurse	12 180.00	17 280.00
Frais d'examens	Examenspesen	6 976.20	9 895.05
Cours LoRo	LoRo Kurse	191 400.00	179 600.00
Contributions cours direction	Dirigentenkurse	3 450.00	11 000.00
<b>TOTAL FORMATION</b>	<b>TOTAL WEITERBILDUNG</b>	<b>214 006.20</b>	<b>217 775.05</b>
<b>EXTRAORDINAIRE</b>	<b>AU SSERORDENTLICHES</b>		
FCM 2024 Crans-Montana	KMF 2024 Crans-Montana	22 656.80	1 500.00
Révision Marignan	Überarbeitung Marignan	20 000.00	0.00
<b>TOTAL EXTRAORDINAIRE</b>	<b>TOTAL AU SSERORDENTLICHE S</b>	<b>42 656.80</b>	<b>1 500.00</b>
<b>TOTAL DEPENSE S</b>	<b>TOTAL AUSGABEN</b>	<b>430 186.11</b>	<b>371 143.59</b>
<b>BENEFICE</b>	<b>GEWINN</b>	<b>-34 022.16</b>	<b>14 889.36</b>
Augmentation réserve	Erhöhung der Reserven	-6 908.80	-20 000.00
Utilisation réserve	Reserv enverwendung	31 603.00	5 080.00
<b>RE SULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>BETRIEBSERGEBNIS</b>	<b>-9 327.96</b>	<b>-30.64</b>

## FINANCES 2025

Le comité cantonal vous propose de garder les montants des différentes cotisations pour la saison 2025, à savoir :

ACMV CHF 4.00 / ASM CHF 8.50 / SUIISA CHF 6.90.

**Pour rappel : La SUIISA avait annoncé une augmentation de ses tarifs au 01.01.2024 de 6.55 à 6.90. Cette augmentation a été assumée par l'ASM pour 2024 et reportée aux associations dès 2025.**



ASSOCIATION CANTONALE DES MUSIQUES VALAISANNES

www.acmv.ch - info@acmv.ch

KANTONALER MUSIKVERBAND WALLIS

www.kmvw.ch - info@kmvw.ch

### BUDGET 2025

RECETTES	EINNAHMEN	2025	2024
Amendes	Bussen	3 000.00	1 000.00
Cotisations des membres	Mitgliederbeiträge	110 000.00	110 000.00
Subside Etat du Valais	Beitrag Staat Wallis	10 000.00	10 000.00
Subsides ASM pour cours	Beiträge SBV für Kurse	20 000.00	20 000.00
Contribution LoRo	Beitrag Loterie Romande	30 000.00	30 000.00
Concert Swiss Army Band	Konzert Swiss Army Band	0.00	500.00
Vente carnets de musiciens	Verkauf Musikerpässe	500.00	1 000.00
Subvention cours trompette militaire	Beitrag Ausbildungskurse Militärmusik	0.00	500.00
Intérêts	Zinsen	0.00	0.00
Soutiens pour cours :	Beiträge für Kurse :		
* Loterie Romande		200 000.00	190 000.00
* Divers partenaires		5 000.00	6 000.00
<b>TOTAL RECETTES / EINNAHMEN</b>		<b>378 500.00</b>	<b>369 000.00</b>

DEPENSES	AUSGABEN	2025	2024
Cotisations ASM + SUIISA	Beitrag SBV + SUIISA	90 000.00	88 000.00
Contribution cours direction	Direktorenkurse	8 000.00	10 000.00
Contribution concours et camps	Wettbewerbe und Lager	9 000.00	11 000.00
Cours de musique	Musikkurse	192 000.00	180 000.00
Cours ASM	SBV-Kurse	20 000.00	0.00
Médailles et insignes	Auszeichnungen	25 000.00	25 000.00
Comité et représentations	Versammlungen & Vertretungen	15 000.00	15 000.00
Fête Cantonale 2024	Kantonales Musikfest 2024	0.00	25 000.00
Administration et comptabilité	Administration und Buchhaltung	5 000.00	0.00
Achat de carnets de musiciens	Kauf Musikerpässe	1 000.00	1 000.00
Frais de banque	Bankspesen	500.00	500.00
Assemblées	Versammlungen	10 000.00	10 000.00
Assurances	Sachversicherung	500.00	500.00
Frais divers	Verschiedenes	5 000.00	5 000.00
<b>TOTAL DEPENSES / AUSGABEN</b>		<b>381 000.00</b>	<b>371 000.00</b>

<b>RESULTAT 1</b>	<b>-2 500.00</b>	<b>-2 000.00</b>
Utilisation de réserves :	0.00	0.00
<b>RESULTAT D'EXPL. / BETRIEBSERGEBNIS</b>	<b>-2 500.00</b>	<b>-2 000.00</b>

## ELECTIONS STATUTAIRES

- **Alexandre Schers** a remplacé Christophe Claivaz au sein du comité en tant que représentant de la Fédération des Fanfares Libérales Radicales du Centre.
- **Cédric Pochon**, représentant de la FMBV nous a remis sa démission. Sa Fédération propose Julien Clapasson pour le remplacer.
- **Bruno Imseng**, représentant du district de Rarogne occidental nous a remis sa démission. Son district n'a pas fait de proposition à ce jour pour le remplacer.
- **Christian Bohnet**, président cantonal et représentant de l'Association des Harmonies municipales, nous a remis sa démission. Son Association n'a pas fait de proposition à ce jour pour le remplacer.
- **Julien Schumacher**, vice-président pour le Haut-Valais et représentant des districts de Brig, de Conches et Rarogne oriental, se met à disposition pour reprendre la présidence de l'Association cantonale.
- Le comité cantonal propose de confier le mandat de contrôle des comptes auprès de la **Fiduciaire Marugg + Imsand** à Brigue.

## **ANNEXES**

### **Rapport de l'auditeur**

Ne sera disponible que le jour de l'assemblée générale. Nous vous remercions de votre compréhension.

## NOS SPONSORS



**Merci à nos Sponsors**  
*wir danken unseren Sponsoren*

